

LE MONTJOIE



LE PETIT JOURNAL DE NOTRE MUNICIPALITÉ SAINT-TÉLESPHORE-DALHOUSIE AOÛT 2017



Hôtel de ville de Saint-Télesphore 1425, Route 340, Saint-Télesphore QC JOP 1Y0 Téléphone (450) 269-2999 Télécopieur (450) 269-2257

<u>st-telesphore@xittel.ca</u>
<u>www.saint-telesphore.com</u>

Maire: Yvon Bériault

Conseillers(ère):

François D'André

Paul Gauthier

Kim Jones

Jean-Marie Lavoie

Raymond Leclair

Robert Théorêt

Heures d'ouverture

de l'hôtel de ville : du lundi au jeudi :

de 8h30 à 12h00

de 13h00 à 16h30

Vendredi:

de 8h30 à midi jusqu'au 1^{er} sept. À compter du 8 sept, même horaire que durant la semaine

Visitez notre page



Table des matières :

- -Élections
- -Mot du maire
- -Affaires municipales
- -Travaux publics
- -Activités et organismes
- -Calendrier

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

2017 est une année d'élections municipales partout au Québec.

Exercez votre droit de vote cet automne.



Ce qu'il faut savoir sur les prochaines élections municipales.

Jour du scrutin

QUAND: Le dimanche 5 novembre 2017, de 10 h à 20 h.

OÙ : Au Centre communautaire, situé au 1425 Route 340 à Saint-Télesphore.

Un accès aux handicapés est accessible par l'arrière.

Vote par anticipation

QUAND: Le dimanche 29 octobre 2017, de 12 h à 20 h.

OÙ: Au Centre communautaire, situé au 1425 Route 340 à Saint-Télesphore.

Un accès aux handicapés est accessible par l'arrière.

Période de mise en candidature

Du 22 septembre au 6 octobre 2017

Avis d'inscription sur la liste électorale et commissions de révision Détails et dates à venir en octobre 2017

Pour de plus amples informations sur les élections

Visitez notre site Internet au <u>www.saint-telesphore.com/elections</u> (à venir) Contactez le bureau de la Présidente d'élections Micheline Déry, CPA, CGA

Téléphone: 450-269-2999 Poste 3163 Courriel: st-telesphore@xittel.ca

Les électeurs peuvent naviguer sur le site web du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) à l'adresse : www.electionsquebec.qc.ca.

Suivez les étapes du processus électoral dans notre journal municipal ainsi que sur notre site Internet (à venir).

RECRUTEMENT DE PERSONNEL ÉLECTORAL

La Municipalité est présentement en période de recrutement du personnel électoral. Si vous êtes intéressé(e), communiquez au 450-269-2999 et donnez votre nom ainsi que votre numéro de téléphone pour vous rejoindre.

Si vous avez déjà travaillé lors de précédentes élections, indiquez le poste occupé.

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité est toujours à la recherche d'un inspecteur en urbanisme et en environnement.

Pour connaître les détails, consultez notre site Internet au www.saint-telesphore.com.

MOT DU MAIRE

Lors de la dernière séance du conseil municipal tenue le 15 août 2017, le conseil municipal a octroyé un contrat à Ali Excavation pour l'exécution des travaux de réfection de la chaussée sur une partie du chemin du Petit Saint-Patrice. Ces travaux seront effectués en septembre prochain.

Par ailleurs, la municipalité est toujours en attente d'une réponse à la demande de subvention pour les travaux prévus à la jonction du chemin Saint-Télesphore Nord et de la Route 340.

Le conseil municipal a procédé à l'engagement d'une secrétaire-trésorière adjointe, madame Nathalie Chénier, qui débutera le 21 août prochain. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Félicitations à l'Œuvre des terrains de jeux (OTJ) et à la Maison de la Famille pour l'organisation du camp de jour.

Yvon Bériault, maire.

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les séances du Conseil se déroulent tous les 2^e mardis de chaque mois à 19h30 à la Salle du Centre communautaire au 1425, route 340.

Calendrier des prochaines séances 2017

12 septembre10 octobre14 novembre12 décembre

Les citoyens sont toujours les bienvenus aux séances du Conseil.

Les procès-verbaux des séances municipales peuvent être consultés sur le site Web de la Municipalité.

RAPPEL - TAXES MUNICIPALES

Prochaine échéance le 22 septembre 2017.

Modes de versement : Chèques, Interac, Internet.

Par institutions financières, par la poste, au comptoir de l'hôtel de ville,

dans la chute à lettres de l'hôtel de ville.



URGENCES

9-1-1 Feu, ambulance, police

3-1-1 La population est invitée à composer ce numéro pour signaler les appels **urgents** nécessitant une intervention municipale **en dehors** des heures d'ouverture de l'hôtel de ville, notamment : les entraves de la route, les voies de circulation endommagées et tout autre problème de **nature urgente**.



L'herbe à poux est une mauvaise herbe très répandue au Québec de mai à octobre et meurt aux premières gelées à l'automne. À la mi-juillet, l'herbe à poux commence à fleurir et produit du pollen.

L'apparence et la taille de cette mauvaise herbe varient en fonction de ses de croissance, mais elle peut atteindre jusqu'à 1 mètre de hauteur.

On peut la reconnaître grâce à son feuillage dentelé, semblable à celui des carottes.

L'élément responsable des allergies est le pollen, qui cause la rhinite saisonnière.

Elle se retrouve principalement:

- o le long des trottoirs;
- o au bord des routes asphaltées;
- o sur les terrains vagues;
- o sur les terrains en construction.

Limiter la présence de l'herbe à poux dans votre environnement en l'éliminant :

- o arracher ou tondre l'herbe à poux sur votre terrain ;
- o empêcher l'herbe à poux de pousser.

L'EXTINCTEUR PORTATIF



Si l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour nous sauver la vie, l'extincteur n'est pas à dédaigner. Il peut s'avérer utile dans certaines situations.

Si votre extincteur portatif date d'avant 1985, vous devez vous en débarrasser et vous en procurez un nouveau.



L'EXTINCTEUR PORTATIF

Comment l'installer

- Installez-le à portée de main, mais hors de portée des enfants.
- Il ne doit jamais être déposé au sol.
- Il doit être installé sur un support prévu à cette fin, à au moins 10 cm (4 po) du sol et à un maximum de 1,5 mètre (5 pi).
- Si son poids excède 20 kg (45 lb), il peut être installé à 1 mètre (3 pi) du sol.
- N'y suspendez pas de vêtements ou autres objets.
- Assurez-vous que les directives de fonctionnement sur la plaque signalétique de l'appareil sont bien visibles.
- Ne retirez pas l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien.

Comment l'utiliser

S'il y a un feu, faites d'abord évacuer le domicile.

Utilisez-le seulement sur un petit feu ou un feu naissant,

si la pièce n'est pas remplie de fumée.

Assurez-vous d'abord d'être en sécurité.

S'il y a du danger, ÉVACUEZ les lieux et composez le 9-1-1.

Si vous sortez, ne retournez pas à l'intérieur.

Pour utiliser l'extincteur :

- 1. Retirer l'extincteur de son support.
- Soupesez l'extincteur pour vous assurer qu'il est plein et vérifiez si l'aiguille du manomètre est dans le vert.
- 3. Placez-vous entre le feu et une sortie, près de celle-ci.
- Approchez-vous à deux ou trois mètres (sept à dix pieds) du feu.
 Évitez d'être trop près du feu. Si le feu est à l'extérieur, placez-vous dos au vent.
- 5. Tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin.
- 6. Décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier.
- 7. Faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu.
- 8. Ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide.
- 9. Évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le 9-1-1 si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers.

Si l'extincteur n'est pas rechargeable (usage unique), jetez-le après usage. S'il est rechargeable, faites-le remplir dès que possible.

Appelez les pompiers, même si le feu semble éteint.

Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle.





TRAVAUX SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DU PETIT SAINT-PATRICE

Les travaux ont débuté sur une partie du chemin du Petit Saint-Patrice au cours du mois d'août 2017 pour se poursuivre en septembre 2017.

La première partie des travaux est effectué en régie interne. Au cours des prochaines semaines du mois d'août, un tronçon du chemin sera entièrement fermé à la circulation durant une journée ou deux.

Les travaux de la chaussée se poursuivront par la suite en septembre prochain par l'entrepreneur mandaté par la municipalité. Prévoir des entraves à la circulation.

Un communiqué sera émis pour annoncer les dates de fermeture et d'entraves. Surveillez notre site Internet au saint-telesphore@xittel.ca.



BÉNÉVOLES DEMANDÉS



Besoin de bénévoles pour la bibliothèque et le CCU (comité consultatif urbaniste). Pour information, appeler au bureau municipal au 450-269-2999.

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Une collecte itinérante de résidus domestiques <u>dangereux</u> aura lieu cet automne dans le Réseau des écocentres. La MRC communiquera avec l'ensemble des citoyens







TOURNOI DE VOLLEYBALL

Tournoi de volleyball (mixte) le 26 août de 8h00 à 4h00. Vous pouvez former votre équipe.

Pour plus Informations appelez Sylvie Proulx au 450-269-2085.



Prix d'entrée 5,00 \$ par personne. Un cadeau sera remis à chaque participant.

CHALET DES LOISIRS

Pendant tout l'été, le chalet sera disponible pour vos activités de 9 h le matin à 21h le soir.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont de 18h30 à 19h30 les 2^e et 4^e mercredis du mois.

PLAGE DE ST-ZOTIQUE

La Plage de St-Zotique offre un tarif avantageux pour tous les résidents de Vaudreuil-Soulanges.

Apporter une preuve de résidence et vous aurez deux entrées pour le prix d'une jusqu'à la fin de la saison 2017.

Plusieurs activités sont prévues.

Festival régional de la grillade le 19 août

Prolongation de la saison en septembre.

www.st-zotique.com/plage



REPAS PARTAGÉS

Les repas partagés reprendront leurs activités mercredi **13 septembre** prochain à midi au Centre communautaire de Saint-Télesphore.

Pour information : Claire Sauvé 450-269-2261.



AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Avis est par les présentes, donné que PROJETS MONTJOIE, ayant son siège social au 1700 rue des Frênes, Saint-Télesphore, QC J0P 1Y0, demandera au Registre des entreprises du Québec la permission de dissoudre.

Signé à Saint-Télesphore le 7août 2017.

Sylvie Proulx Présidente.

AOÛT / SEPTEMBRE 2017

22 septembre Échéance de taxes

CALENDRIER MUNICIPAL

12 septembre Séance du conseil

Récupération	Ordures	Volleyball	Pétanque	Bibliothèque	Repas partagés	
			200			
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
20	21	22	23	24	25 Bureau fermé en après-midi	26 Tournoi
27	28	29	30	31	1 septembre Bureau fermé en après-midi	2
3	Fête du travail fermé	5	6	7	8 Retour à l'horaire régulière 8h30 à 16h30	9
10	11	12 Séance de conseil	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22 Échéance de taxes. Début de la période de mise en candidature	23
24	25	26	27 Souper pétanque	28	29	30